



Pour la campagne 2024 de lutte contre les feux de forêt (juin-octobre), l'Europe mobilise 28 aéronefs. C'est deux fois plus qu'en 2022. ARCH. FABIEN COTTEREAU / SO

L'Europe renforce les moyens français contre les feux de forêt

L'Union européenne met à disposition une flotte d'aéronefs, des moyens terrestres et financiers. La France, pays à risque, en bénéficie largement

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, elle va être activée au 1^{er} juin et rester opérationnelle jusqu'à mi-septembre. Elle, c'est la cellule d'analyse et de coordination des feux de forêt de l'Union européenne (UE), partie intégrante du mécanisme de protection civile européen. Ce dernier permet, entre les 27 États-membres de l'UE et 10 autres pays dont l'Ukraine et la Turquie, une possibilité d'intervention rapide, dépassant les seules capacités nationales en cas de catastrophes et risques naturels.

Dans le cadre des feux de forêt, la cellule composée d'experts scientifiques et d'officiers de permanence fait des prévisions pendant la période la plus à risque en tenant compte de la météo, de la sécheresse, de l'humidité et de la force des vents, et en s'appuyant sur le système satellitaire Copernicus.

En cas de feux importants, l'alerte lancée par l'un des 27 États ou des dix pays impliqués dans le dispositif est transmise à tous les autres, ainsi qu'au centre de coordination de la réaction d'urgence, actif 24h/24. Ce dernier s'appuie, depuis 2019, sur la flotte rescEU, financée par l'Europe, composée d'avions et hélicoptères bombardiers d'eau. Et ce, parce qu'il y a des besoins croissants : de 2006 à 2023, le nombre de feux en Europe a été multiplié par trois, avec un mouvement du phénomène, historiquement concentré sur le bassin méditerranéen, vers l'Europe centrale.

Un Dash à Bordeaux

Les surfaces brûlées ont, elles aussi, augmenté mais à un rythme inférieur, la réponse apparaissant adap-

tée. Si en 2022, la France, et plus particulièrement la Gironde, avaient largement bénéficié de la force européenne, en 2023, c'est la Grèce qui avait reçu des forces additionnelles avec des renforts français.

Pour la campagne 2024 de lutte contre les feux de forêt (juin-octobre), la France dispose de moyens terrestres nationaux de renfort – 2 500 sapeurs-pompiers et 500 véhicules prépositionnés sur les départements les plus à risque, les plus vulnérables au regard des prévisions météorologiques ou bien évidemment sur les lieux de sinistres – et des moyens aériens – 12 Canadair, 8 Dash dont un positionné à Bordeaux et trois avions de reconnaissance.

Vers une flotte permanente ?

Enfin, l'UE mobilise, pour la troisième année en France, six modules de moyens terrestres européens : 215 sapeurs-pompiers de Grèce, Italie, Autriche, Roumanie, Slovaquie et Slovénie qui vont se relayer sur les deux mois d'été.

Une flotte renforcée par des moyens loués et financés à 75 % par l'Europe, composée de quatre avions amphibies dont le positionnement est prévu dans l'Ouest, et 10 hélicoptères bombardiers d'eau stationnés dans le Sud-Est et la Corse, à l'exception d'un en Nouvelle-Aquitaine, à Jonzac (17).

L'objectif de l'Europe, à terme, est de créer une flotte permanente, et d'impulser des partages d'expériences entre les pays. Expériences qui peuvent découler d'ailleurs des positionnements des renforts pendant l'été.

V. D.